

**L'hon. M. Monteith:** Je présume que le député pense à la province du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement fédéral et cette province n'ont pas encore signé d'accord. Lorsqu'un accord aura été signé, les conditions exigées pour que l'accord soit conforme à la loi générale seront examinées.

## LE PLAN DE LA CAPITALE NATIONALE

### LE PONT DE L'OUTAOUAIS—DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Alexis Caron (Hull):** J'aimerais poser une question au premier ministre. En parlant du pont, dont la nécessité se fait grandement sentir, le major-général Kennedy, président de la Commission de la capitale nationale, exposait-il la politique du gouvernement actuel?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Je ne sais pas ce que le général Kennedy a dit au sujet du pont...

**Des voix:** Pas de pont!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** ... et ne puis, par conséquent, répondre quoi que ce soit au député.

*(Plus tard)*

**M. Caron:** Monsieur l'Orateur, ma question s'ajoute à celle que j'ai déjà posée au premier ministre. Le premier ministre a dit tout à l'heure qu'il n'avait pas reçu le rapport du discours du major-général Kennedy. Voudrait-il consulter ce rapport et répondre un autre jour?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Oui, monsieur l'Orateur, avec plaisir.

## L'ÉNERGIE

### LE FLEUVE COLUMBIA—POURPARLERS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS AU SUJET DES AVANTAGES D'AVAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu que je pose ma question de la même manière qu'avait l'habitude de faire le ministre actuel de la Justice alors qu'il était membre de l'opposition, je veux croire qu'elle sera conforme au Règlement. Elle se fonde sur un communiqué du gouvernement publié dans les journaux de ce matin et qui déclare que les pourparlers entre le Canada et les États-Unis au sujet des avantages d'aval découlant du partage du potentiel hydroélectrique du Columbia ont avancé de façon satisfaisante.

Le ministre nous dirait-il si ce communiqué est exact, qui en est responsable et nous dirait-il aussi s'il a d'autres renseignements à communiquer à la Chambre concernant cette importante question.

**L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je remercie le député de m'avoir prévenu de son intention de poser cette question. En ce qui a trait à l'opportunité de la poser, je doute que je sois obligé, en vertu du Règlement de la Chambre, de répondre à une question portant sur le bien-fondé ou l'exactitude d'une nouvelle parue dans les journaux. Ayant fait part de ce doute, cependant...

**M. l'Orateur:** Si l'honorable ministre souève une question de Règlement, la première partie de la question est inacceptable et viole le Règlement; mais la question va plus loin et c'est pour cette raison que je l'ai autorisée.

**M. Herridge:** Le ministre de la Justice avait autrefois l'habitude de procéder de cette façon.

**L'hon. M. Fulton:** Jamais de la vie! Toutefois, l'honorable député a l'habitude de prendre des libertés et peut-être est-il possible de lui laisser celle-ci.

**L'hon. M. Smith:** Monsieur l'Orateur, à propos de la seconde partie de la question:—si la nouvelle est exacte, si le communiqué de presse vient de la commission conjointe internationale?—je n'ai pas d'autre commentaire à formuler.

## LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

### MONTRÉAL—INTERPELLATION AU SUJET DE L'ÉTAT DE LA GRÈVE ACTUELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de qui relève la Société Radio-Canada. Vu que les syndicats ont rejeté ce matin ce que Radio-Canada a présenté comme sa dernière offre, le ministre peut-il nous dire où en est rendu ce différend ouvrier?

**L'hon. J. M. Macdonnell (ministre suppléant du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, comme l'honorable député le sait, semble-t-il, des négociations ont eu lieu à Ottawa ces quelques derniers jours entre les représentants des syndicats et Radio-Canada. Les représentants des syndicats ont quitté Ottawa tôt ce matin pour Montréal afin de revoir leur position avec les membres de leurs associations, en tenant compte de ces discussions.